

**PROCES-VERBAL DE LA  
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du 03 MAI 2023**

L'an deux mil vingt-trois

Et le 3 Mai à 19 heures

Date de la convocation : les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues, régulièrement convoqués, se sont réunis en nombre prescrit par la loi

29/04/2023 Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 10

Présents :

Votants : 13

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Mallaury SOTTIZON, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Daniel REVELLO, Eric MICHOD, Robert PYOT, Roland BIGAT, Sandrine BOURGEY

Absents excusés : Stéphane DUCARRE, Coralie DA COSTA, Aurélie MASSE, Alix LARCHEY, Laura ESCOBAR

Procuration : 3

d'Aurélien MASSE à Corrine PERRET, d'Alix LARCHEY à Sylvain Granger, de Laura ESCOBAR à Sandrine BOURGEY,

Désignation d'un secrétaire de séance Germaine BUYRET assistée de Lucien MORALES-HERNANDEZ

L'approbation du PV du 1er mars 2023 est reportée à la prochaine séance

Approbation du PV du 5 Avril 2023 - approuvé à l'unanimité.

Attribution de produits de location au CCAS

Comme indiqué dans la précédente séance, lors de location de matériel aux habitants, si cette location est inférieure à 15 €, la mairie n'ayant pas de régie, elle attribuerait ces montants au CCAS qui elle possède une régie

Cette attribution a été adoptée à l'unanimité.